

Le Ressources Infos-Doc

La lettre bimensuelle du Pôle

Ressources de Paris

N°372, 11 février 2019



Le centre de ressources documentaires (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

Lundi de 9H30 à 17H00

Mardi de 14H00 à 17H00

Mercredi de 9H30 à 17H30

Jeudi de 9H30 à 16 H

Fermé le vendredi.

Tél : 01.53.34.34.13 (deuxième étage)

Attention : Le mardi de 9H30 à 13 H à la MDLF
au 47 rue Archereau 75019 Paris

Contact : Agnès HERVE-CAHU

Documentation75@olgaspitzer.asso.fr

Le CIO (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

le lundi de 9H30 à 17H30

le mardi de 9H30 à 12H30

le mercredi de 9H30 à 18H00

Tél : 01.48.01.87.75 (3 ème étage)

Contact : Fanny LEFRANCOIS

orientation@olgaspitzer.asso.fr

Sommaire :

L'Actualité (en page 2)

- Protection de l'enfance. Un nouveau report de la présentation de la stratégie nationale
- Mineurs non accompagné : contrôle renforcé

Les études (en page 3)

- L'accès au « Pourquoi et comment les travailleurs sociaux se saisissent des outils numériques ?
- Travailleurs sociaux et informatique : un kit d'utilisation pour protéger les données personnelles
- La galère pour les sortants d'ASE, de prison ou d'hôpital psychiatrique
- Orientation et accompagnement des bénéficiaires du RSA en 2017 : de nouveaux indicateurs disponibles

Au Fil des revues (en page 4)

- La démarche qualité dans le secteur de la protection de l'enfance, entre contrainte réglementaire , « faire ensemble » et évaluation
- Contrats aidés. Pouvoir d'agir ou activation de l'utilisateur ?
- Protection de l'enfance. Un appui pour les jeunes à la sortie de l'ASE
- Travail social. (Re)trouver du plaisir au travail : mission possible
- Protection de l'enfance. A l'écoute de l'enfant en danger
- L'enfant de... : parenté et parentalité
- Faire connaissance avec l'autre. Le juge des enfants à l'épreuve du travail sur la parentalité

En direct du territoire parisien (en page 5)

- Les dernières actualités présentées par les Dases DST Paris Solidaires

Les agendas (en page 8)

- Religions et laïcité, au risque de la discrimination ?
- Représenter l'immigration, retourner les stéréotypes racistes ?
- Journée mondiale du travail social (19 mars 2019)

Dans les médias (en pages 6 et 7)

- et à la radio

Durant la période du 10 au 23 février 2019

- Sacrée famille. Une chambre pour deux
- Mourir dignement : comment accompagner la fin de vie ?
- Fille ou garçon ? Le dilemme des transgenres
- Je dis, donc je suis
- L'histoire secrète de notre corps
- Rire ou séduire, faut-il choisir ?
- Quand la peur rend malade : anatomie d'une émotion

Actualités...

Mineurs non accompagnés : contrôle renforcé

Un décret modifie la procédure d'évaluation des "personnes se déclarant mineures et privées temporairement ou définitivement de la protection de leur famille". Le texte permet également la création d'un fichier spécifique en la matière.

Publics concernés : personnes se déclarant mineures et privées temporairement ou définitivement de la protection de leur famille, présidents de conseils départementaux, préfets, magistrats.

Objet : modification de la procédure d'évaluation des personnes se déclarant mineures et privées temporairement ou définitivement de la protection de leur famille et création du traitement de données à caractère personnel relatif à ces personnes.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le décret modifie la procédure d'évaluation des personnes se déclarant mineures et privées temporairement ou définitivement de la protection de leur famille pour renforcer le concours de l'Etat à l'évaluation de la minorité et notamment permettre aux services de l'Etat d'apporter une contribution à l'identification de la personne. Le décret prévoit donc, d'une part, les conditions dans lesquelles le représentant de l'Etat dans le département peut, sur demande du conseil départemental, apporter son concours à l'évaluation de la situation de ces personnes et autorise, d'autre part, le ministre de l'intérieur à créer un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité de mieux garantir la protection de l'enfance et de lutter contre l'entrée et le séjour irréguliers des étrangers en France.

Il définit les finalités de ce traitement, la nature et la durée de conservation des données enregistrées, les catégories de personnes y ayant accès ou en étant destinataires. Il précise également les modalités de traçabilité des accès et d'exercice des droits des personnes concernées. Le décret modifie également les finalités des traitements de données prévus par les articles [R. 611-1](#) et [R. 611-8](#) du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, ajoute des destinataires à ces traitements et, s'agissant du traitement prévu par les dispositions de l'article R. 611-1, permet l'enregistrement des données collectées dans le cadre du nouveau traitement prévu à l'article L. 611-6-1 du même code.

Références : le texte est pris pour l'application de l'[article L. 221-2-2 du code de l'action sociale et des familles](#), créé par l'[article 48 de la loi n° 2016-297 du 14 mars 2016](#) relative à la protection de l'enfant, et de l'[article L. 611-6-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile](#), créé par l'[article 51 de la loi n° 2018-778 du 10 septembre 2018](#) pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie. Il est pris en application de l'[article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978](#) modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le décret peut être consulté sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Source : [Décret n° 2019-57 du 30 janvier 2019 relatif aux modalités d'évaluation des personnes se déclarant mineures et privées temporairement ou définitivement de la protection de leur famille et autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif à ces personnes](#)

Et Commission nationale de l'informatique et des libertés : [Délibération n° 2018-351 du 27 novembre 2018 portant avis sur un projet de décret modifiant les articles R. 221-11 et R. 221-12 du code de l'action sociale et des familles relatifs à l'évaluation des personnes se déclarant mineures et privées temporairement ou définitivement de la protection de leur famille et autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif à ces personnes \(demande d'avis n° 18021240\)](#)

Réaction de l'Uriopss : Feuille de route du Secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance : Un nouveau report de la présentation de la stratégie nationale de la protection de l'enfance du 28 janvier 2019

Alors que l'Uniopss espérait la présentation par **Agnès Buzyn et Adrien Taquet** de la stratégie nationale pour la protection de l'enfance, c'est un nouveau report de cette stratégie qui a été annoncé aujourd'hui au CNPE. L'Uniopss espère une reprise rapide des consultations pour élaborer cette stratégie tant attendue. L'Uniopss, par la voix de son président de commission Enfances-Familles-Jeunesses, Jean-Pierre Rosenczveig, a rappelé l'urgence de développer et consolider les dispositifs de proximité au service des familles, rappelant ainsi que la première étape de la protection, c'est la prévention. Les premiers éducateurs des enfants sont en effet les parents. Un deuxième axe reposera sur la mobilisation de la société pour améliorer le repérage des violences et l'évaluation des informations préoccupantes. Le troisième volet se concentrera sur le droit à la sécurité et la stabilité affective de l'ensemble des enfants avec le lancement d'une démarche de consensus sur les modes d'accueil à privilégier pour les enfants confiés aux services d'Aide sociale à l'enfance. L'Uniopss aurait souhaité que cette stratégie annoncée il y a près d'un an puisse voir le jour plus tôt. Elle espère vivement que la création d'un secrétariat d'Etat, avec l'appui du CNPE, relance la dynamique de consultations et de concertations pour élaborer rapidement une stratégie nationale ambitieuse de protection de l'enfance et d'assistance éducative aux familles, en y associant également les personnes –enfants et familles –concernées. **Source :** communiqué de presse de l'Uriopss, page consultée le 11 février 2019 , <https://www.uriopss-hdf.fr/espace-presse/feuille-de-route-du-secretaire-detat-charge-de-protection-de-lenfance-nouveau-report>

Les études ...

L'accès au "Pourquoi et comment les travailleurs sociaux se saisissent des outils numériques ?" (2018) – Haut Conseil du Travail Social

SOLIDARITES-SANTE.GOUV.FR – Partager

Ce texte d'orientation s'adresse en priorité aux travailleurs sociaux, aux professionnels des secrétariats administratifs et médico-sociaux, à leurs institutions, à l'ensemble des acteurs du développement social et de la médiation numérique. Il a pour objectif d'accompagner l'appropriation et l'utilisation des ressources numériques dans le champ du travail social. Il vise à aider au positionnement des travailleurs sociaux et plus largement des intervenants sociaux, notamment des médiateurs sociaux qui, dans leurs actions, facilitent l'accès aux droits et aux services dématérialisés. Tous ont une place à prendre pour aider la population qui fait face à des difficultés dans l'utilisation des outils numériques, de l'internet et des réseaux sociaux. Les recommandations ont pour objectif de soutenir le développement professionnel des différents acteurs afin qu'ils utilisent de manière raisonnée et réfléchie les technologies d'information et de communication dans leurs pratiques quotidiennes tout en restant vigilants aux questions légales, déontologiques et éthiques.

Source : Pourquoi et comment les travailleurs sociaux se saisissent des outils numériques ? Publication du Haut Conseil en Travail Social, 2018, 14 pages . > Recommandations du groupe de travail téléchargeables en ligne

Travailleurs sociaux et Informatique : un kit d'utilisation pour protéger les données personnelles. CNIL

La Commission nationale informatique et liberté (Cnil) a rédigé un kit qui examine les diverses situations dans lesquelles les travailleurs sociaux sont amenés à accompagner des personnes fragiles dans leurs démarches administratives. Il est fortement conseillé de multiplier les précautions pour préserver les données personnelles des usagers.

Les bénéficiaires d'un service social sont amenés à communiquer de nombreuses informations personnelles aux organismes publics ou associatifs. Afin de garantir le respect de leur vie privée et la confidentialité de leurs données, la CNIL propose un kit d'information à l'attention des professionnels qui accompagnent ces publics.

Source : travailleurs sociaux : <https://www.cnil.fr/fr/travailleurs-sociaux-un-kit-dinformation-pour-protoger-les-donnees-de-vos-publics>

La galère pour les sortants d'ASE, de prison ou d'hôpital psychiatrique. Fondation Abbé Pierre

Le 24e rapport sur le mal-logement présenté ce 1er février par la Fondation Abbé Pierre s'intéresse aux difficultés qu'éprouvent les personnes sortant des institutions à trouver un logement. Sont particulièrement concernés les jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance (ASE), les sortants d'un séjour en détention ou en hôpital psychiatrique.

« Ce rapport met en évidence en particulier le sort des personnes sortant d'institutions (aide sociale à l'enfance, prison et hôpital psychiatrique), souvent sans accompagnement ni solution de logement. Il montre que ces « sorties sèches », qui vont jusqu'à s'apparenter à des expulsions de fait, aggravent la détresse de personnes particulièrement vulnérables et les conduisent parfois « aux portes de la rue ».

Source : <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/> et 01 Février 2019 : [24e rapport sur l'état du mal-logement en France 2019](#)

Orientation et accompagnement des bénéficiaires du RSA en 2017 : de nouveaux indicateurs disponibles

Dans le cadre du suivi et de l'évaluation du revenu de solidarité active (RSA), la DREES publie les résultats détaillés nationaux et départementaux de son enquête annuelle sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA (effectifs, part des personnes orientées, répartition par organisme référent unique, etc.).

En 2017, le questionnaire de l'enquête a été fortement révisé, ce qui rend désormais possible l'étude de nouveaux indicateurs comme le délai entre la date de la demande de RSA et celle de la première orientation vers un parcours d'insertion.

Tous les indicateurs sont déclinés par tranche d'âge, par sexe, par situation familiale et par ancienneté dans le RSA. En plus de ces résultats, les principaux indicateurs historicisés des vagues 2015 à 2017 sont également disponibles.

Fin 2017, 2,1 millions de bénéficiaires du RSA sont soumis aux droits et devoirs associés à cette prestation, soit un peu plus de 98 % des adultes bénéficiaires du RSA. 83 % d'entre eux sont orientés vers un parcours d'insertion par les collectivités territoriales chargées de l'insertion des bénéficiaires du RSA sur leur territoire.

Cette part est d'autant plus forte que l'ancienneté dans le RSA est élevée : elle est de 50 % pour les personnes ayant une ancienneté inférieure à 6 mois, de 77 % pour celles dont l'ancienneté est comprise entre 6 mois et moins de 1 an et de 88 % dans le cas d'une ancienneté de 1 an ou plus.

En moyenne, 94 jours se sont écoulés entre la date de demande du RSA et celle d'orientation vers un parcours d'insertion .

Source : DREES, février 2019 [Téléchargez les résultats complets sur le site open data de la DREES](#)

Au fil des revues...

La démarche qualité dans le secteur de la protection de l'enfance, entre contrainte réglementaire , « faire ensemble » et évaluation Informations sociales n° 198, 2018 pages 12 à 20

En protection de l'enfance, un domaine traditionnellement méfiant vis à vis des pratiques gestionnaires, l'obligation d'adopter une démarche qualité se révèle une opportunité. Une enquête de terrain montre que sa mise en œuvre conduit les établissements à mieux s'inscrire dans leur territoires et les équipes à travailler plus efficacement ensemble, en portant un regard partagé » sur leurs pratiques. Elles favorisent également une implication plus forte des enfants et de leurs familles. [présentation de l'éditeur]

Contrats aidés. Pouvoir d'agir ou activation de l'utilisateur ? Lien social n° 1244 du 5 au 18 février 2019 pages 28 à 29

Des approches sociales récentes peuvent s'avérer fertiles, si l'on sait les débarrasser de leurs scories : empowerment, compétences fortes, résilience.[présentation de l'éditeur]

Protection de l'enfance. Un appui pour les jeunes à la sortie de l'ASE. TSA n° 99 février 2019 pages 24 à 26

La Fondation des Apprentis d'Auteuil a imaginé un dispositif d'accompagnement à l'autonomie des jeunes adultes à l'issue de leur parcours en protection de l'enfance. Une problématique qui semble enfin sortir de l'ombre. [présentation de l'éditeur].

Travail social. (Re)trouver du plaisir au travail : mission possible TSA n° 99 février 2019 pages 15 à 22

S'engager dans les métiers du secteur médico-social, c'est oser la rencontre avec les fragilités, affronter des situations humaines complexes et difficiles. Les professionnels s'autorisent rarement à l'envisager sous l'angle du plaisir au travail. Pourtant, il est souvent présent, quand l'organisation s'y prête et qu'ils trouvent du sens dans leur mission. [présentation de l'éditeur].

Protection de l'enfance. A l'écoute de l'enfant en danger , Lien social n° 1243 du 22 janvier au 4 février 2019 pages 14 à 15

En septembre dernier, le GIPED a échappé de peu à une baisse de dotation de l'Etat qui aurait remis en cause son fonctionnement. Une occasion de revenir en détail sur le fonctionnement du GIP, composé d'un service d'accueil téléphonique, le 119, et d'un observatoire de la protection de l'enfance. [présentation de l'éditeur]

Francoz Terminal Laurence, « L'enfant de... : parenté et parentalité », *Enfances & Psy*, 2018/3 (N° 79), p. 23-31. DOI : 10.3917/ep.079.0023.

URL : <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2018-3-page-23.htm>

L'article propose d'explorer les notions juridiques de filiation et d'autorité parentale à travers les concepts de parenté et parentalité. Il s'agit de mettre en perspective les droits et obligations qui en découlent et de questionner l'adéquation des schémas juridiques à la relation parent-enfant et enfant-tiers. L'article propose d'explorer les notions juridiques de filiation et d'autorité parentale à travers les concepts de parenté et parentalité. Il s'agit de mettre en perspective les droits et obligations qui en découlent et de questionner l'adéquation des schémas juridiques à la relation parent-enfant et enfant-tiers. [présentation de l'éditeur]

Vrain Anaïs, « Faire (connaissance) avec l'autre. Le juge des enfants à l'épreuve du travail sur la parentalité », *Enfances & Psy*, 2018/3 (N° 79), p. 62-71. DOI : 10.3917/ep.079.0062.

URL : <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2018-3-page-62.htm>

À la fois parce qu'ils ont leur part dans la situation de danger dont sont saisis les juges des enfants mais aussi car leur évolution sera déterminante pour le bien-être de leurs enfants, les parents fragilisés par leur parcours de vie auxquels la justice est confrontée appellent un travail exigeant qui envisage la part de la parentalité, même partielle, qu'ils peuvent exercer et la manière de renforcer les compétences nécessaires pour répondre aux besoins de leurs enfants, avec ce qu'ils sont. Mobilisant tout à la fois la qualité de l'entrée en relation, la conscience de la fragilisation involontaire de l'adulte que l'on a face à soi, une évaluation ajustée, des questionnements et des mesures tournées davantage vers les possibilités que focalisées sur les défaillances, le travail mené par le juge des enfants avec les parents, plutôt que de répondre à la question « ce parent peut-il s'occuper de son enfant ? », tente de résoudre « comment ce parent peut-il s'occuper de son enfant ? » .[présentation de l'éditeur]

En direct du territoire parisien !

La CAF de Paris soutient l'accompagnement des familles dans la diversité de leurs situations de vie et dans l'accès à leurs droits

En cohérence avec les orientations de la branche Famille, inscrites au plan national dans la Convention d'objectifs et de gestion signée avec l'État, la CAF de Paris accompagne les porteurs de projets sur les territoires, et mobilise ses financements avec les objectifs suivants :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie



L'Action Sociale de la CAF de Paris soutient ainsi ses partenaires dans le cadre de financements sur différentes thématiques, dont le soutien à la parentalité.

À partir de 2019, afin de faciliter les formalités administratives, la demande d'aide financière des actions de soutien à la parentalité est mise en ligne sur la plate-forme suivante <https://cafparis-as.fr/>

Pour effectuer une demande, il suffit de créer un compte partenaire, puis de se connecter pour remplir les différents formulaires du 4 février 2019 au 23 août 2019.

Consulter :

- la note de cadrage pour l'année 2019 [ICI](#)
- le guide d'utilisation de la plateforme [ICI](#)

-Journée thématique « Accompagner des adolescents dans la construction de leur vie affective et sexuelle »

Le Mardi 12 février 2019 à Paris

La Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques a le plaisir de vous convier à la journée thématique à **l'attention des professionnels de la protection de l'enfance de Paris et de la Seine-Saint-Denis**. Cette journée fera une large place au débat et s'appuiera sur des éclairages conceptuels, un débat théâtral et des expériences de professionnels.

Inscription obligatoire en cliquant [ICI](#)

Informations [ICI](#)

Adresse : Auberge de jeunesse Yves Robert

20, esplanade Nathalie Sarraute, Paris 18^e

Contact : Courriel : dases-mmprc@paris.fr Téléphone : 01 71 29 26 91

-Mission locale de Paris : Lancement de la 24^e session du « projet jeunes »

Avec son partenaire, la Mission Locale de Paris espère qu'encore une fois, le Projet jeunes permettra une insertion sociale et professionnelle aux candidats les plus motivés.

Le contrat est un CDI sur le poste d'Auxiliaire de vente en 35h réparti sur 2 magasins en prêt-à-porter situés en IDF (pas de possibilité de choisir). Cette action est atypique et exceptionnelle car elle permet aux jeunes les plus vulnérables d'accéder à un emploi.

Le recrutement a commencé et va durer un peu plus d'un mois jusqu'au 13 mars.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter Evaléna Bianay-Balcot, Conseillère en Insertion professionnelle au site Soleil (13^e) de la Mission locale de Paris :

Courrier : e.bianay-balcot@missionlocaledeparis.fr

Téléphone : 01.78.09.78.45 (Ligne directe) - 01.45.85.20.50 (Standard)

-Les permanences de l'Espace Familles : informations, soutien, familles monoparentales, écoute parents et enfants...

Dans cet espace, des permanences d'associations mobilisées pour répondre, aider et orienter les familles et futures familles, ainsi que des élus, proposent un accueil personnalisé en toute confidentialité.

Dans ce service d'informations un espace de jeu est aménagé de façon à ce que les enfants puissent jouer ou lire pendant les entretiens de leurs parents.

Lieu : Mairie du 5^e - 21, place du Panthéon : cour intérieur en rez-de-chaussée - Escalier B

Consulter la liste des permanences [ICI](#)

5^e arrondissement . Centre d'accueil pour les Parents Cas PAR Cas : conseil, accompagnement, soutien et orientation

Accompagnement gratuit

Horaires : Un professionnel de santé reçoit avec ou sans rendez-vous chaque lundi de 9h à midi

Lieu : Mairie du 5^e - Espace Familles - 21, place du Panthéon

Contact : **nouveau numéro 01 56 81 74 66**

Consulter le flyer [ICI](#)

Dans les médias

Le programme du 10 au 23 février 2019. (les documentaires)

- Sacrées familles ! Une chambre pour deux dimanche 10 février 2019 Court mé-

trage néerlandais de Janneke van Heesch (2015) Arte à 8h25 (20 min)

Six courts métrages qui traitent avec sensibilité et fantaisie de problèmes familiaux vécus, et surmontés, par des enfants. Le court métrage diffusé ce dimanche : les jumeaux Tom et Mamix ne voient aucun problème à tout faire pareil et à rester toujours ensemble. Mais leurs parents et leurs professeurs considèrent qu'ils ont désormais l'âge de pratiquer des activités différentes...

-Elles... Les filles du Plessis Téléfilm français de Bénédicte Delmas (2015) Lundi 11 février 2019 France 5 20h50 (93 min)

Dans les années 70, la maison du Plessis assure l'accueil de mineures enceintes, comme Jacqueline, violée par un voisin, Brigitte ou Marie-France, dont la grossesse est le résultat d'un accident ou encore Claude, victime d'inceste. Privées du choix de leurs études et du sort de leur enfant à naître, les pensionnaires multiplient les provocations...

-Mourir dignement : comment accompagner la fin de vie ? Arte Regards, magazine d'actualité (2017) Mardi 12 février 2019 Arte à 13h00 (31 min)

La Suisse serait-elle une alternative pour les personnes qui souhaitent mettre fin à leurs jours dans la dignité ? Comme partout en Europe, à l'exception des pays du Benelux, l'aide active au suicide est interdite en Suisse. En revanche, le suicide médicalement assisté y est autorisé...

-Fille ou garçon ? Le dilemme des transgenres Documentaire Mercredi 13 février 2019 6ter 23h40 (110 min)

Il y aurait près de 15 000 personnes transgenres en France, dont de plus en plus d'enfants ou d'adolescents qui expriment le besoin de changer de genre, un mal-être aussi appelé dysphorie de genre. A 14 ans, Isaac a toujours eu la sensation de vivre dans un corps qui n'est pas le sien. Ses parents le soutiennent dans ce parcours difficile. Laura et Iris ont entamé des transitions de garçon à fille ; depuis 18 mois, la première décrit chaque étape sur les réseaux sociaux. Ce besoin d'être en adéquation est si impératif qu'il pousse certains à se lancer tardivement, comme Jackie, mais cette décision peut être un choc terrible pour l'entourage et provoquer une rupture, comme l'a vécu Cédric, à peine sorti de l'adolescence.

-Je dis, donc je suis Documentaire Mardi 19 février 2019 FRANCE 223h40/00h49

Apprendre à penser librement, à argumenter, à avoir confiance en soi... C'est tout ce que souhaite Mathilde Levesque à ses élèves de seconde. L'objectif de cette professeure de français à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, dépasse largement l'étude des textes classiques. Dans ses cours, on parle de Pierre Bourdieu, de chant lyrique, de sophrologie et d'éloquence : un véritable laboratoire pédagogique. Loin des clichés qui collent à la banlieue, sans pour autant verser dans l'angélisme, ce film, tourné durant toute une année scolaire, nous fait découvrir des adolescents qui, peu à peu, affirment leur expression et leur mode de pensée

-L'histoire secrète de notre corps Documentaire Jeudi 21 février 2019 - FRANCE 520h50/22h20

Chaque jour, nous sollicitons des organes vieux de centaines de millions d'années. Pourtant, nous ne connaissons rien de leur histoire. Désormais, ce ne sera plus le cas : les nouvelles technologies d'imagerie scientifique nous permettent d'explorer notre corps pour retracer son histoire et comprendre ce qui nous relie aux autres espèces. Chaque organe de notre corps est apparu et a évolué selon une chronologie que la science peut désormais reconstituer

-Rire ou séduire : faut-il choisir ? Documentaire Jeudi 21 février 2019 TEVA 20h50/22h15

Tout le monde connaît la formule « Femme qui rit est à moitié dans son lit ? ». Mais l'inverse est-il vrai ? Une femme jolie, drôle et pétillante séduit-elle ou fait-elle peur aux hommes ? Avec rythme, éclats de rire et confidences intimes, ce documentaire pose, sans en avoir l'air, la question de la place des femmes aujourd'hui ? Avec la participation de Mathilde Seigner, Franck Dubosc, Caroline Vigneaux, Constance, Amelle Chahbi, Charline Vanhoenacker, Noémie de Lattre, Eric Lavaine, Camille Lavabre et Fabien Onteniente.

-Quand la peur rend malade : anatomie d'une émotion Documentaire Samedi 23 février 2019 ARTE 22h35/23h30

Stratégie de survie à part entière de l'espèce humaine, la peur guide notre quotidien et nous protège. Sans elle, l'espérance de vie serait peut-être diminuée. Mais une part de nos peurs n'a guère de justification dans le réel. À partir de quand cet instinct de survie se transforme-t-il en un handicap nuisible ? Environ 15 % de la population européenne souffrirait de troubles anxieux. S'agit-il d'un déterminisme génétique ? Sera-t-il un jour possible de diagnostiquer et traiter ces troubles de façon précoce ? De nombreux scientifiques travaillent en quête de réponses concrètes

La radio à écouter ou réécouter en podcast

Développement de l'enfant : que change la scolarité à 3 ans ? podcast 7 min 11/02/2019

L'Assemblée Nationale examine, à partir d'aujourd'hui, le projet de loi « Pour une école de la confiance », porté par le ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer. Un projet de loi qui comprend notamment un volet sur l'école obligatoire à 3 ans, contre 6 actuellement. Même si plus de 97% des enfants en France sont déjà scolarisés à 3 ans. Quelle incidence la scolarisation a-t-elle sur un enfant de cet âge ? Qu'est-ce qui se joue sur le plan affectif, social et cognitif ?

[Gabriel Wahl](#) pédopsychiatre, auteur de « Les enfants hyperactifs », « Les adultes surdoués » et de « Les enfants intellectuellement précoces », ed. PUF/Que sais-je.

Site : France culture <https://www.franceculture.fr/emissions/la-question-du-jour/developpement-de-lenfant-que-change-la-scolarite-a-3-ans>

Un monde d'inégalités est-il une fatalité ? 07/02/2019 podcast 34 min

Aujourd'hui, nous recevons Branko Milanovic, économiste en chef à la Banque mondiale de 1993 à 2001, auteur de "Inégalités mondiales. Le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances" (La Découverte, février 2019).

La traduction de son essai, Inégalités mondiales (La Découverte, 2019) vient de paraître en France. Dans la préface, l'économiste Thomas Piketty souligne la singularité de cette approche : étudier les inégalités des 7,4 milliards d'individus sur Terre ensemble et non par pays. Une première ...

Site : France culture <https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-2eme-partie/un-monde-dinegalites-est-il-une-fatalite>

François Morel : "Chacun peut se retrouver dans ces affres de l'adolescence" Publié le lundi 11 février 2019 à 12h43 par [Anne Douhaire@annedouh](mailto:Anne.Douhaire@annedouh)

Partager

Le comédien, et chroniqueur à France Inter, François Morel signe avec le dessinateur Pascal Rabaté, "C'est aujourd'hui que je vous aime", une bande dessinée légère, tendre et drôle sur les émois d'un adolescent d'après son propre livre, paru en 2018 aux éditions du Sonneur.

Site : France Inter : <https://www.franceinter.fr/livres/francois-morel-chacun-peut-se-retrouver-dans-ces-affres-de-l-adolescence>

Sol et son oncle émission [Alors voilà](#) publié le lundi 11 février 2019 par [Baptiste Beaulieu](#) PODCASTS

2 minutes Réécouter

Est-ce qu'on n'aimerait pas tous et toutes que les adultes qu'on croise nous regardent avec la même franchise et naïveté que notre petit neveu et notre petite nièce ? L'oncle : sa maladie, la schizophrénie. Et il lui dit :

Qu'est-ce qu'on fait quand on a hérité d'une tête pourrie ? On peut mettre ses parents au tribunal, tu crois ? Comme je suis regardé, je suis. Et les autres me regardent mal, très mal, tu sais. Toi, tu as encore le regard lavé. Un jour tu seras écrivain, et tu écriras ce que je n'ai pas pu dire.

L'enfant s'appelle Sol Elias, elle est devenue romancière et de ces 44 ans de notes elle en a fait un beau livre. Ça s'appelle *Tête de tambour* et cela parle admirablement bien de la schizophrénie, mais surtout ça parle de Manuel, 44 ans, et de la façon dont **les enfants sauvent parfois les adultes du regard que la société pose sur eux**, ce regard qui trace des frontières entre les êtres, vous colle parfois une étiquette définitive sur le front. Et si on arrêta, nous aussi, de se jauger et de se juger en permanence

Site : France inter : <https://www.franceinter.fr/emissions/alors-voila/alors-voila-11-fevrier-2019>

Comment développer son esprit critique podcasts 50 minutes REECOUTER

Alors que nos savoirs scientifiques atteignent des niveaux jusque-là inégalés, les fausses informations n'ont jamais été si répandues. Aujourd'hui, nous allons apprendre à distinguer le vrai du faux, à se méfier de nous-même et de l'influence du groupe, des algorithmes qui nous confortent dans nos croyances...

À l'antenne :

Autour d'Ali Rebeih

Nicolas Gauvrit, psychologue et mathématicien français spécialisé en science cognitive

Sylvain Delouée, maître de conférences en psychologie sociale, co-auteurs [Des têtes bien faites](#) paru aux éditions des PUF

Site : France inter : <https://www.franceinter.fr/emissions/grand-bien-vous-fasse/grand-bien-vous-fasse-06-fevrier-2019>

Agendas...

Religions et laïcité, au risque de la discrimination ?

Mardi 26 février 2019 à Paris

Le Musée national de l'histoire de l'immigration vous propose de réfléchir et discuter des questions de société autour de l'actualité des migrations, grâce à un programme de conférences : le cycle Plein cadre. Quand l'histoire éclaire l'actualité des migrations.

Si l'appartenance religieuse constitue bien l'un des motifs de discrimination inscrits dans la loi, la défense de la liberté de croire et de pratiquer (ou de ne pas croire) s'inscrit dans un ensemble de normes qui produisent des effets contradictoires. Ainsi, la laïcité, qui a pris une importance considérable dans l'action publique, conduit-elle à restreindre les libertés religieuses au nom de la neutralité. Pourtant les discriminations religieuses se sont développées ces dernières années et la capacité de l'action publique à agir contre ces formes émergentes de stigmatisation et d'exclusion est mise à l'épreuve. Ces questions sont abordées dans le dernier numéro de la revue *Hommes & Migrations*. Cette rencontre revient sur les formes prises par les discriminations religieuses, essentiellement à l'égard des musulmans, ainsi que sur les conflits de normes juridiques entre laïcité et libertés religieuses.

Avec :

- **Juliette Galonnier**, docteure en sociologie à la Northwestern University et Sciences Po, post-doctorante à l'Institut national d'études démographiques (Ined).
- **Edwin Hatton**, consultant à Coopaname.

Patrick Simon, directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques (Ined) et chercheur associé au Centre d'études européennes de Sciences Po.

Rencontre animée par Marie Poinot, rédactrice en chef de la revue *Hommes & Migrations*.

En partenariat avec l'Ined.

Informations pratiques : **de 19h à 20h30** Auditorium Philippe Dewitte. Palais de la Porte Dorée
293 avenue Daumesnil 75012 Paris **Gratuit sur réservation.**



Représenter l'immigration, retourner les stéréotypes racistes ?

Mercredi 20 mars 2019 à Paris

Une journée d'étude proposée dans le cadre de la Semaine d'éducation et d'action contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

Comment les arts visuels (cinéma, photographie...), les médias, les manuels scolaires représentent-ils l'immigration et le fait migratoire ?

Contribuent-ils à transformer les regards sur ces réalités historiques, sociologiques, anthropologiques ou participent-ils au contraire à conforter les représentations, souvent négatives, héritées du passé sur les populations migrantes ou issues de l'immigration ?

Cette journée alternera conférences-débats et tables-rondes en présence de spécialistes de la question. Elle se conclura par une présentation de l'exposition Paris-Londres. Music Migrations(1962-1989).

Avec la participation de :

- Etienne Toureille (UMR Géographie Cités-CIST)
- Yvan Gastaut (Université de Nice Sophia Antipolis)
- Etienne Smith (Sciences Po Bordeaux)
- Marie-Albane de Suremain (Université de Paris-Est Créteil)
- Tanguy Pennec (Institut Français de Géopolitique, Université de Paris VIII)

Informations pratiques : de 10h à 17h Auditorium Philippe Dewitte. Palais de la Porte Dorée 293, avenue Daumesnil
75012 Paris **Gratuit sur inscription**

Journée Mondiale du Travail Social

Le 19 mars 2019

WWW.ANAS.FR – “Le 19 mars 2019, aura lieu la journée mondiale du travail social. Il s'agit du jour clé de l'année au cours duquel les travailleurs sociaux du monde entier se rassemblent pour célébrer les réalisations de la profession et transmettre par un message thématique à leurs communautés professionnelles, lieux de travail et gouvernements, les contributions du travail social et la nécessité de prendre de nouvelles mesures.”

